



AVIS D'APPEL A PARTENARIAT

PRESTATION DE SERVICES

Identification de l'organisme qui passe le partenariat :

CCAS d'Aubière – Place de l'Hôtel de Ville – CS 60044 – 63178 AUBIERE Cedex

Objet : Appel à partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale

Durée du partenariat : 3 ans

Modalités d'attribution du partenariat : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- 1 – Rapport entre qualité des différents niveaux de garanties et tarifs proposés. Une attention particulière sera apportée à la prise en charge des problématiques dentaires, oculaires et auditives. Accès possible à tous sans critères de restrictions (âge, état de santé...) 60 %
- 2 – Collaboration avec le CCAS : communication auprès de la population, transmission d'éléments d'évaluation de l'action... 20 %
- 3 – Moyens déployés pour garantir une relation personnalisée et de proximité avec l'assuré 20 %

Obtention et consultation du cahier des charges : Le dossier de l'appel à partenariat est disponible sur le site internet :

<http://ville-aubiere.fr>

Personne à contacter pour obtenir des renseignements : Mme Magalie LAURENT – Responsable du CCAS – Tél : 04.73.44.00.03 – magalie.laurent@ville-aubiere.fr

Date limite de réception des offres : Lundi 21 septembre 2020 à 17 h 00

Conditions d'envoi des offres : Les offres doivent être transmises par courrier à l'adresse suivante :

CCAS d'Aubière
Place de l'Hôtel de Ville
CS60044
63178 AUBIERE Cedex

Autres renseignements : Les dossiers doivent être rédigés en langue française

Délai de validité des offres : Cent vingt (120) jours

Date d'envoi de l'avis à la publication : Lundi 31 août 2020